

LES REUNIONS A VENIR :

Samedi 3 Décembre 2016 à JONCHERY SUR VESLE :
09H00 : Réunion du Collège Technique

Vendredi 9 Décembre 2016 (LIEU A DETERMINER) :
19H00 : Réunion de la Commission de Moto-Cross

Samedi 7 Janvier 2017 à la Salle MARCILLET à SEDAN :
Assemblée Générale de la Ligue

Samedi 21 Janvier 2017 à VOUZIERS :
17H00 : Réunion du Collège des Commissaires

FORMATIONS :

- **Samedi 10 Décembre 2016 à LA FRANCHEVILLE :**
Formation Trial Commissaire Sportif / Directeur de Course
- **Samedi 14 Janvier 2016 à VOUZIERS :**
Formation Commissaire de Piste
- **Samedi 21 Janvier 2016 à VOUZIERS :**
Formation Commissaire Sportif / Directeur de Course et
Recyclage

Tout sur la réservation des numéros 2017 :

<http://lmcacross.wixsite.com/lmca-cross>

Merci de bien vouloir communiquer à vos pilotes que la réservation des numéros 2017 a débuté.

(Le Calendrier des catégories Moto-Cross n'est que très provisoire, tous les clubs n'ont pas encore donné leurs catégories.)

CASM :

- Dimanche 8 Janvier 2017 à ESSOYES (10)

Voici ci-dessous le lien pour télécharger le dossier d'inscription et le dossier révision pilote :

<http://www.lmca-ffm.fr/casm>

Pré-inscription et renseignements auprès du Secrétariat de la LMCA : nathalie.lmca@wanadoo.fr ou 06.77.38.76.11

COMMUNIQUÉ DU PRESIDENT

Le Président de la Ligue trouve déplorable le fait que nous ayons dû annuler la Formation 1^{er} Secours par manque de candidats dans l'Aube.



Compte rendu de la réunion du Comité Directeur de la LMCA 19 Novembre 2016 à LAVAL SUR TOURBE

Etaient présents :

- Mr TOURTE Jean Pol (Président)
- M. GIRAUX Michel (Vice-Président)
- M. TAVENAU Olivier (Vice-Président)
- M. SOT Michel (Vice-Président)
- M. LEVEQUE Gérard (Trésorier)
- M. GABREAUX Mickael (Trésorier Adjoint)
- M. CHAPLAIN Laurent (Membre)
- M. DANEL Ludovic (Membre)
- M. DELANDHUY Jean Noel (Membre)

- M. FRIQUET Joel (Membre)
- M. LAROSE Didier (Membre)
- M. LEBEGUE François (Membre)
- Mme RONFLETTE Emilie (Membre)
- M. SIMON Alain (Membre)
- M. VIGREUX Jean Marc (Membre)

Egalement présent :

- Mlle TESSIER Amandine (Secrétaire Administrative de la LMCA)
- M. GOURDET Marcel (Président du Collège des Commissaires)

- M. CREPIN Joseph (Président de la Commission Enduro)
- M. CHANGENET Laurent (Membre de la Commission Enduro)
- M. FELS Francis (Membre de la Commission Enduro)
- M. DANCOURT Bruno (Responsable du GRAND EST Endurance)

Absents excusés :

- M. FAIVRE Joel (1^{er} Vice-Président)
- M. CHEURLIN Nicolas (Membre)
- Mr SEGUIN Philippe (Membre)

Jean Pol TOURTE ouvre la séance à 14h30 et s'excuse d'avoir oublié son mot du Président.

Amis du Comité Directeur

La réunion d'hiver est toujours très attendue par notre communauté, puisqu'en fin de journée, nous aurons la traditionnelle réunion de calendrier. Celle de cette année est un peu particulière, puisqu'au cours de la prochaine saison, notre ligue risque de disparaître pour se marier de force avec notre voisine, la lorraine et la lointaine Alsace.

A ce sujet, une deuxième rencontre s'est déroulée dernièrement au siège de la Fédérations avec les 3 ligues. Notre délégation comprenait le Trésorier et 2 de nos vice-présidents. En ce qui me concerne, des ennuis de santé au dernier moment m'ont empêché d'y participer, mais le message que j'ai transmis et que vous avez pu découvrir dans une récente lettre de la ligue, vous permettent de connaître mon opinion sur le sujet.

La FFM nous transmettra un compte-rendu prochainement, mais nos 3 collègues nous dirons, dès aujourd'hui, ce qu'ils retiennent de cette journée parisienne.

Personnellement, je pense que la Fédération veut aller très vite, en nomment un super Président de ligue, dès le mois de juin. Par contre, il me semble qu'il serait bon, selon la formule consacrée, « urgent d'attendre ». En effet, jeudi soir, je suis tombé, par hasard, sur le moment où les candidats de droite blablataient, sur les régions et j'ai été heureux de constater que 6 sur 7 reconnaissent que c'était une erreur, pour ne pas dire autre chose et surtout, que 4 d'entre-deux, parmi les favoris, étaient prêts à faire machine arrière. Donc moi, je dirais : prudence.

Autre point important de la journée, la trésorerie. Au moment où Gérard LEVEQUE va prendre son envol, je suis heureux d'annoncer que Michel GIRAUX a accepté de continuer de s'occuper de 2 postes importants, d'abord, tout ce qui concerne les subventions et à ce sujet, je suis heureux de vous annoncer qu'il vient d'obtenir 2600€ au titre du CNDS, ensuite, tout ce qui concerne notre secrétaire Administrative, Amandine TESSIER. Depuis hier, je sais aussi qu'il réserve une jolie surprise à tous les clubs organisateurs.

La réunion d'hiver est aussi l'occasion de peaufiner notre assemblée Générale. Les 2 dirigeants de TJP nous feront le point sur la préparation de notre grande fête annuelle.

La plus grande partie de notre après-midi sera évidemment consacrée à l'analyse de la situation dans les 13 disciplines et instances de la ligue. Chacun pourra s'exprimer pleinement et comme c'est le cas depuis 1 an, pour éviter que le moto-cross n'écrase les débats, nous débiterons, cette fois-ci, par l'enduro et le trial.

Fait important, à 16h, le Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage se réunira dans une salle adjacente, pour statuer sur un nouveau cas d'insulte sur Facebook. Cette réunion permettra de prouver définitivement que nous prêtres à imposer le calme et le respect des lois sur tout le territoire de la lmca.

Enfin, en ce qui concerne le calendrier 2017, malgré la crise, il semblerait que la plupart de nos clubs souhaitent proposer à tous nos licenciés, autant d'épreuves que lors des précédentes saisons. Le sport moto Champardennais devrait donc continuer à être en bonne santé, au moins pour les 12 prochains mois.

Messieurs et mesdames, au travail.

Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 1^{er} Octobre 2016 :

Jean Pol TOURTE demande aux membres s'ils ont des questions à poser sur le compte rendu de la dernière réunion ?

Aucunes remarques.

Vote : Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 15.

Trésorerie :

Michel GIRAUX est en train de boucler l'exercice 2016 afin de pouvoir passer la main à Gérard LEVEQUE pour le futur.

Il attend de recevoir les dernières factures des Commissions Enduro et Trial et indique que la Ligue doit encore régler à la FFM, les licences « une manifestation ».

L'exercice 2016 sera excédentaire.

Michel GIRAUX donne des informations sur le futur local qui sera le siège de la Ligue et le Secrétariat Administratif. Ce local se compose d'une pièce principale et d'une pièce pour y stocker les archives et le matériel de la Ligue. Le loyer est de 350 € par mois. Michel avait obtenu une subvention d'investissement de 950 € pour équiper le local.

Michel évoque les autres subventions, il a obtenu 7 000 € pour le fonctionnement par le Conseil Général et 2 500 € par le CNDS. Il précise que les subventions risquent d'être plus difficile à obtenir en raison du regroupement des régions.

Vie de la Ligue :

Fusion des Ligues : GRAND EST

Olivier TAVENAUX prend la parole et résume la réunion qui s'est déroulée à Paris le 8 Novembre dernier.

Côté sportif, il n'y aura pas de problème, le regroupement apportera plus de facilité pour les disciplines. En revanche, du côté administratif et financier, cela risque d'être plus compliqué.

A partir de Juin 2017, un bureau provisoire sera mis en place avec un Président neutre, et chaque ligue aura 3 ou 5 représentants.

Les budgets des 3 Ligues iront dans un pot commun :

- L'Alsace dispose du plus petit budget : 5 000 €.
- La Lorraine dispose du plus gros budget : 220 000 €.
- La Champagne Ardenne dispose d'un budget de : 50 000 €.

Une ligue peut refuser de participer au GRAND EST mais elle ne pourra plus faire partie de la FFM.

Les 3 ligues actuelles se sont accordées sur le lieu où sera situé le bureau du GRAND EST. Il sera à Tomblaine où est actuellement le siège de la Lorraine.

Lors de la prochaine réunion, les Ligues parleront du fonctionnement du bureau.

La FFM travaille sur la préparation d'un nouveau logo qui sera établi par une société extérieure.

Les nouveaux statuts seront proposés aux Ligues par la FFM en Janvier prochain.

Olivier TAVENAUX pense qu'il y aurait fallu aider les clubs auparavant afin d'écouler le budget pour nos clubs.

Point sur les affiliations :

Jean Pol TOURTE demande à Amandine TESSIER si elle a reçu des demandes de nouveaux clubs ?

Amandine TESSIER lui répond que non.

Assemblée Générale :

Olivier TAVENAUX indique que l'Assemblée Générale se déroulera à la Salle Marcillet de SEDAN. C'est une salle de spectacle qui peut contenir facilement 600 personnes.

Les tarifs des repas sont fixés à 30 € pour les licenciés, et 33 € pour les non-licenciés. Les règlements devront être libellés à l'ordre du Trajectoire Jeunes Pilotes.

Olivier TAVENAUX demande à la Ligue de fournir des cartons d'invitations à chaque personne qui assistera à l'Assemblée Générale en raison des règles de sécurité qui nous sont imposées.

Michel GIRAUX rappelle qu'il ne faut pas oublier de convoquer le Président de la Région.

Site de la Ligue :

Jean Pol TOURTE trouve que le site met du temps à s'ouvrir.
Il faudrait créer un site pour la section Motoball.

Facebook de la Ligue :

Il faut l'alimenter avec le maximum d'informations afin de le faire vivre.

Bulletin de la Ligue :

Tous les textes doivent être transmis au plus tard au Secrétariat pour le 15 Décembre 2016. Le Bulletin de la Ligue sera distribué lors de l'Assemblée Générale.

CASM :

La Ligue a mis en place de 2 sessions de CASM :

- Dimanche 27 Novembre 2016 à Sommauthe
- Dimanche 8 Janvier 2017 à Essoyes

Formation PSC1 :

Deux formations 1^{er} Secours ont été mises en place :

- Samedi 26 Novembre à Reithel (9 candidats)
- Samedi 3 Décembre à Troyes (Aucun candidat)

Si d'ici Vendredi 25 Novembre, le nombre de candidat à la formation de Troyes n'a pas évolué, la session sera annulée.

Commission d'Enduro :

Joseph CREPIN explique que la Commission s'est réunie ce matin. Les membres ont entériné les classements 2016, terminé le règlement 2017 et fixé le nouveau calendrier.

La Commission a sélectionné 9 jeunes pour être en Espoirs.

Jean Pol TOURTE demande à Joseph CREPIN s'il serait possible de faire une synthèse de chaque épreuves et stages organisés ?

Joseph CREPIN répond que oui cela sera fait pour 2017.

Concernant la section Endurance, le Championnat de Champagne sera mis en valeur l'année prochaine.

Joseph CREPIN rapporte le fait que les commissaires ont du mal à s'adapter sur les épreuves d'endurance. Ils veulent être placés à des postes bien précis mais ils n'y restent pas jusqu'à la fin car les courses sont trop longues.

Commission de Trial :

François LEBEGUE prend la parole et évoque les sujets qui ont été abordés lors de la réunion de la Commission le 10 Novembre.

Cette saison, 22 pilotes licenciés et 11 se sont classés.

L'école de Trial a organisé 4 sessions. La discipline rencontre des difficultés à faire venir de nouveaux pilotes. François LEBEGUE est sceptique sur le futur de l'école de Trial en raison de la fusion des Ligues car la Lorraine a une école bien structurée à La Bresse.

Le budget de l'école de Trial sera déficitaire de 1 300 €.

La Commission de Trial a la volonté de faire un Championnat GRAND EST. Les membres vont prendre contact avec la Lorraine et l'Alsace pour essayer de le mettre en place.

Olivier TAVENAUX encourage les commissions à travailler avec les autres Ligues pour l'évolution de la Ligue GRAND EST.

François LEBEGUE a récupéré 17 maillots de la Ligue qui sont en très bon état.

La Commission se réunira prochainement pour travailler sur le règlement Trial 2017.
Olivier TAVENAUX demande à François LEBEGUE de venir faire une démonstration Trial à Sedan. François LEBEGUE accepte.

Marcel GOURDET et les membres de la Commission Enduro quittent la réunion.

Commission Vitesse, Tourisme et Rallye Routier :

Olivier TAVENAUX est très content d'annoncer qu'il a reçu beaucoup de résultats par les pilotes cette année. Il a pu établir les classements dernièrement. Il remercie Mlle PITOUX MASSON Audrey de lui avoir envoyé un fichier avec les pilotes à récompenser en Tourisme.

Olivier TAVENAUX aimerait qu'un Championnat de Vitesse GRAND EST soit créé pour 2020.

Le Moto Club Trajectoire Jeunes Pilotes est convoqué à TOULON pour l'organisation du Championnat de France Rallye Routier. Cette présence est obligatoire pour organiser leur épreuve.

Jean Pol TOURTE demande au Comité Directeur si la Ligue peut prendre en charge les frais pour les trajets ainsi que l'hôtel et le restaurant.

Le Comité Directeur accepte à l'unanimité.

Commission de Moto-Cross :

Mickael GABREAUX indique les changements pour 2017.

Les 85cc Ligue et les Kids 85cc seront regroupés. Ils conserveront deux championnats distincts. Les pilotes Trophée Vétérans inclus au Trophée Open, rouleront automatiquement dans la Consolante et seront complétés par les pilotes non-qualifiés.

Une nouvelle règle a été mise en place pour les clubs organisateurs sur le choix des catégories. Les clubs ne pourront prendre que 3 des 4 principales catégories (125 Ligue, Open Ligue, Trophée 125cc, Trophée Open).

Le prix des engagements a été modifié. Les NCO passent à 30 €, les 85cc à 25 € et les Kids 65cc et 50cc à 20 €.

La Commission a établi une nouvelle liste de notoriété.

Mickael GABREAUX rappelle que la prochaine réunion se déroulera le Vendredi 9 Décembre et elle aura pour but d'établir un cahier des charges pour les clubs organisateurs.

Collège Educatif :

Emilie RONFLETTE indique que le Collège s'est réuni fin octobre pour mettre en place le règlement 2017. Le plus grand changement est le regroupement des 85cc.

Les 4 stages organisés par la Ligue se sont bien déroulés.

L'interligue éducatif sera reconduit l'année prochaine mais la date et le lieu ne sont pas encore défini.

Elle indique que le Team Enduro Passion organise un Enduro Kids l'année prochaine à l'Endurance de Suzannecourt.

Collège Technique :

Joël FRIQUET organise une réunion le 3 Décembre avec ses commissaires techniques. Il aura plus d'informations à nous communiquer lorsque celle-ci se sera déroulée.

Collège des Commissaires :

Alain SIMON indique que le Collège se réunira le Samedi 21 Janvier 2017.

Le Collège rencontre toujours la même difficulté, le manque de commissaires sur certaines épreuves.

Alain SIMON pense qu'il faudrait que ce soit les clubs qui nomment une personne pour placer les commissaires.

Collège Chronométrage :

Mickaël GABREAUX expose un devis de 8276 € pour l'achat de 100 transpondeurs ainsi qu'une valise et un transpondeur test.

Le Comité Directeur accepte à l'unanimité le devis.

Mickaël GABREAUX indique que le Collège se réunira prochainement pour la mise en place de la saison prochaine.

Collège Formation :

Michel SOT déplore le fait que les formateurs doivent passer en recyclage cette année car la FFM vient de décider que les recyclages auront lieu chaque année présidentielle.

Michel SOT n'a pas encore reçu de demandes pour mettre en place une formation.

Didier LAROSE organise 3 formations prochainement :

- Samedi 10 Décembre : Formation Trial OCS/ODC
- Samedi 14 Janvier : Formation OCP
- Samedi 21 Janvier : Formation Moto-Cross OCS/ODC.

Experts circuits :

Michel GIRAUX demande quels sont les circuits ré-homologués cette année afin d'attribuer la subvention.

Mickaël GABREAUX arrête l'expertise des circuits car cela demande du temps et il engage sa propre responsabilité à chaque expertise.

Motoball :

La discipline souffre toujours autant. Les clubs devront investir dans des motos électriques pour 2019.

Michel GIRAUX indique que les 2 clubs de Motoball recevront une subvention de 1200 € chacun par l'aide aux clubs.

Convention entre la Ligue et la FFM :

Michel GIRAUX indique que la subvention a doublé depuis 2014. Elle s'élevait à 33 417 € en 2014 et s'élève aujourd'hui à 66 200 €.

Le tableau de répartition d'aide aux clubs est exposé aux membres du Comité Directeur.

Tribunal Régional de Discipline et d'Arbitrage :

Le Tribunal était en train de siéger durant la réunion du Comité Directeur pour l'affaire BOUCHET Bertrand et le Team Enduro Passion.

Pour une affaire d'insulte sur facebook à l'encontre du Team Enduro passion, le TRDA a décidé de donner au pilote à un mois de suspension de licence à compter du 1^{er} Janvier 2017 et 2 mois de sursis.

Questions diverses :

Olivier TAVENAUX demande si le Rallye Routier pourra compter pour le Championnat de Belgique.

Jean Pol TOURTE aimerait constituer une exposition de 1000 photos différentes.

Jean Pol TOURTE clôture la réunion. Cette réunion est suivie par l'élaboration du Calendrier 2017.



Compte rendu de la réunion de la Commission de Moto-Cross Le 19 Novembre 2016 à LAVAL SUR TOURBE

Etaient présents :

- M. GABREAUX Mickael (Président)
- M. BECARD Joël (Membre)
- M. CHAPLAIN Laurent (Membre)
- M. COLLADO Anthony (Membre)
- M. DANIEL Ludovic (Membre)
- M. DELANDHUY Jean-Noël (Membre)
- M. GOURDET Marcel (Membre)
- M. LAROSE Didier (Membre)
- Mme RONFLETTE Emilie (Membre)
- M. SIMON Alain (Membre)
- M. VIGREUX Jean Marc (Membre)
- M. PIETRZYKOWSKI Jérémy (Coopté)

Egalement présents :

- M. TOURTE Jean Pol (Président de la LMCA)
- M. GIRAUX Michel (Vice-Président Haute-Marne)
- Mlle TESSIER Amandine (Secrétaire Administrative de la LMCA)
- M. LALBATRY Antony (Délégué pilote)
- M. DUJANCOURT Ludovic (Président du MC 3 Communes)

Excusés :

- M. CHEURLIN Nicolas (Membre)
- M. FAIVRE Joël (Membre)
- M. RONGIARD Pascal (Membre)
- M. SEGUIN Philippe (Membre)
- M. PIETRZYKOWSKI Jérémy (Coopté)

Mickael GABREAUX ouvre la séance à 9h15 et remercie les membres présents.

Approbation du compte rendu de la réunion du 1^{er} Octobre 2016 :

Mickael GABREAUX demande aux membres s'ils ont des questions à poser sur le compte rendu de la dernière réunion ?

Aucunes remarques, le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Règlement 2017 :

Catégorie QUADS :

Mickael GABREAUX évoque l'idée que Nicolas CHEURLIN avait eu lors de la réunion du 1^{er} Octobre, relancer le Championnat Quad Cross. A la suite de cette réunion, un sondage a été fait sur la page Facebook de la Ligue où l'on recense 60 commentaires avec environ 30 personnes intéressés.

La Commission de Moto-Cross s'accorde pour relancer un Championnat (3 épreuves minimum) sans obligation pour les clubs.

Emilie RONFLETTE et Laurent CHAPLAIN évoquent que les pilotes QUADS ont l'habitude de s'inscrire sur engage sport.

Ludovic DANIEL pense que si la Commission relance un Championnat de Champagne, les pilotes devront s'adapter à nous. C'est-à-dire s'inscrire sur notre site d'engagement en ligne et non sur le site engage sport.

Trophée Motos Anciennes :

Marcel GOURDET évoque la nouveauté pour 2017. Le Trophée sera ouvert aux motos jusqu'à 1989 inclus, ce qui permettra d'inciter de nouveaux pilotes à y participer.

Il y aura donc une catégorie supplémentaire, ce qui totalise 4 catégories différentes.

En ce qui concerne les récompenses sur les épreuves, les 1^{er} de chaque catégorie seront récompensés ainsi que les 3 premiers du Scratch.

Nouvelle règle pour le choix de catégorie :

La Commission de Moto-Cross confirme le nouveau point ajouté lors de la dernière réunion. Les clubs organisateurs devront choisir 3 catégories sur les 4 principales (125 Ligue, Open Ligue, Trophée 125, Trophée Open).

Ludovic DUJANCOURT souligne le fait que si un club ne prend que la catégorie Ligue sans la catégorie Trophée, il n'est pas gagnant. La totalité des engagements de la catégorie ne permet pas de rembourser les payes pilotes. Alors que la catégorie Trophée est souvent au complet et le club ne reverse pas de primes.

La Ligue va mettre en place un procédé pour l'inscription de la catégorie Nationale sur le site d'engagement en ligne. Les clubs auront la possibilité de valider les pilotes qui souhaitent participer à leur National. Cet outil ne sera pas imposé, les clubs pourront toujours procéder à l'inscription papier pour cette catégorie uniquement.

Autres points du règlement abordés :

Le prélèvement de la Ligue sur les engagements pilotes sont :

- 6 € pour les 125cc Ligue et Trophée, Open Ligue et Trophée, Vétérans, Féminins, et catégories annexes.
- 2 € pour les 85cc, Kids 65cc et 50cc.

Anthony LALBATRY pense qu'il faudrait faire monter un minimum de 5 pilotes Trophée en Ligue car ça fausse les championnats.

Mickael GABREAUX lui répond que c'est pour cette raison que la liste de notoriété est à revoir.

Didier LAROSE demande comment doit-on procéder lorsqu'un pilote qualifié en Ligue souhaite laisser sa place à un autre pilote pour lui-même rouler en Trophée.

Mickael GABREAUX répond que le pilote doit faire sa demande avant que les grilles de départ soient établies.

Mickael GABREAUX demande aux membres de voter afin de que les clubs remboursent la totalité des engagements aux pilotes non-qualifiés :

Contre : 0 – Abstention : 0 – Pour : 11

Emilie RONFLETTE précise que les récompenses sont modifiées pour les pilotes 85cc et les éducatifs :

- 85cc Ligue : 3 premiers récompensés
- Kids 85cc : 3 premiers récompensés
- Kids 65cc : 3 premiers récompensés
- Kids 50cc : 5 premiers récompensés

Mickael GABREAUX demande aux membres s'ils souhaitent faire évoluer le tarif des payes pilotes.

Michel GIRAUX répond qu'il ne faut pas faire espérer les pilotes en augmentant les primes car cela sera différent avec le regroupement des ligues. A titre d'information, le tarif d'engagement en Lorraine est à 40 € et les pilotes ne sont pas payés.

Emilie RONFLETTE demande pourquoi il n'y a pas une benne à ordures à chaque sortie de terrain afin d'y mettre les déchets ? Comme pour les épreuves de Championnats de France.

Mickael GABREAUX répond que cela a un coût et que tous les clubs de la ligue ne peuvent pas se le permettre.

Jean Noel DELANDHUY tient à préciser que la propreté sur les terrains a bien évolué.

Mickael GABREAUX ne souhaite pas entrer dans les points du règlement concernant les clubs organisateurs car le but de la prochaine réunion est d'établir un cahier des charges.

Didier LAROSE rappelle les nouvelles procédures du rapport de clôture. La FFM a modifié le contenu de certains documents tel que les réunions de jury, et elle a ajouté une nouvelle fiche à remplir par le médecin de l'épreuve... Ceci afin de pouvoir récolter un maximum d'informations.

Les points 11 et 12 du règlement sont supprimés.

Trophée GASTON PERARD, Jean Pol TOURTE félicite Laurent CHAPLAIN car c'est le MC Mailly le Camp qui a remporté le Trophée cette année.

Questions diverses sur le règlement :

Jean Pol TOURTE demande si les Vétérans rouleront seuls l'année prochaine ?

Mickael GABREAUX répond que la Commission a constaté lors de la réunion précédente que les pilotes n'étaient pas assez pour rouler dans une catégorie à part.

Ludovic DUJANCOURT pense qu'il faudrait dans un premier temps les faire rouler dans une catégorie seule lorsque cela est possible (comme au moto-cross de Le Chêne cette année). Il pense que si les vétérans rouleraient seuls, la catégorie pourrait être complète.

Jean Pol TOURTE répond qu'il a eu des demandes de pilotes qui veulent rouler dans une catégorie bien distincte car ils ne se font pas plaisir en roulant avec les Trophée.

Mickael GABREAUX demande aux membres s'ils accepteraient que les pilotes Trophée Vétérans roulent d'office en Consolante, tous en sachant que les pilotes non qualifiés du Trophée Open viendront compléter la série.

Les membres acceptent à l'unanimité.

Ludovic DUJANCOURT demande d'ajouter la procédure de réclamation dans le règlement car elle n'est pas connue par tout le monde.

Jean Pol TOURTE étant absent lors du début de réunion demande également des informations sur la catégorie National et la décision qui a été prise pour la catégorie QUADS.

Il demande si le MC Charleville Mézières peut organiser une prairie le même jour que la Coupe de Régions, sans prendre les catégories du Championnat.

Miss Départ :

Un club a refusé d'accepter la Miss Départ sur son épreuve car le panneau 15/5s a une publicité « Maxxess ».

Mickael GABREAUX précise qu'il n'y avait rien d'obligatoire pour les clubs cette année.

Michel GIRAUX demande comment les miss départ sont-elles assurées ?

Antony LALBATRY répond qu'elles ont des licences OFF car la Commission lui avait dit que la LAP ne suffirait pas.

Michel GIRAUX pense qu'il faut se renseigner auprès du service juridique pour en être sûr. Il précise également que les photographes ne doivent avoir accès à l'intérieur des circuits avec une simple licence LAP. Ils doivent présenter une assurance privée professionnelle.

Liste de notoriété :

Les membres établissement la nouvelle liste de notoriété.

Mickael GABREAUX clôture la réunion à 13h00.

TARIFS LICENCES 2017

Mesdames, Messieurs les Président(e)s et Secrétaires de Ligues,

J'ai le plaisir de vous informer que la saison 2017 vient de s'ouvrir.

Vous trouverez, en pièce-jointe, les tarifs des licences 2017 Nationales, Internationales Hors Championnat FIM/ FIM EUROPE.

La FIM n'ayant pas encore communiqué ses tarifs de licences « championnats du Monde », celles-ci seront mises en ligne ultérieurement.

Par ailleurs, je vous informe que l'espace intranet des licenciés a été profondément refondu au niveau du graphisme afin de le rendre encore plus intuitif et convivial.

Pour l'instant, l'intranet des Clubs, Ligues et de la FFM reste identique à celui de 2016 et sera également refondu dans les mois à venir.

A ce titre, deux liens ont été réalisés afin d'optimiser notre intranet, le premier réservé aux licenciés, le second réservé aux administrateurs, par conséquent, je vous invite à remplacer et/ou largement diffuser ces nouveaux liens sur votre support de communication.

Espace licencié :

<http://licencie.ffmoto.net/>

Espace Club et FFM :

<http://intranet.ffmoto.net/>

Le service « Licences » reste à votre entière disposition pour toute question relative à ces changements.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs les Président(e)s et Secrétaires de Ligues, mes meilleures salutations.

Cordialement,

Thomas COLLEY

Responsable service licences et affiliations

Fédération Française de Motocyclisme

74 avenue Parmentier – 75011 Paris

Tél : 01 49 23 77 01 / Fax : 01 49 23 77 14

TARIFS DES LICENCES 2017

LICENCES NATIONALES

Code LICENCES COMPÉTITION

NCO	Nationale Compétition (dès 15 ans)	270 €	Part assurance .. 77 €
NCP	Nationale Compétition Passager Side-car	270 €	Part assurance .. 77 €
NGM	Gardien Moto-ball (dès 12 ans)	240 €	Part assurance .. 70 €
NPP	Pit-bike (dès 7 ans)	225 €	Part assurance .. 65 €
NTR	Nationale Compétition Trial	240 €	Part assurance .. 70 €
MAT	Moto Ancienne Tout-Terrain (dès 15 ans)	190 €	Part assurance .. 55 €
MATz	Moto Ancienne Trial (dès 15 ans)	135 €	Part assurance .. 55 €

Code LICENCE ENTRAÎNEMENT

NET	Nationale Entraînement (dès 8 ans)	185 €	Part assurance .. 55 €
-----	------------------------------------	-------	------------------------

Code LICENCES JEUNES

NJ1	Nationale Jeunes (6 - 7 ans)	170 €	Part assurance 45 €
NJ2	Nationale Jeunes (8 - 9 ans)	210 €	Part assurance 72 €
NJ3	Nationale Jeunes (10 - 11 ans inclus)	240 €	Part assurance 75 €
NJ3C	Nationale Jeunes (12 - 14 ans inclus)*	240 €	Part assurance 75 €

Code LICENCES HANDICAP

NPH	Nationale Pilote Handicap (dès 15 ans)	270 €	Part assurance 77 €
NEH	Nationale Entraînement Handicap (Compétition interdite)	185 €	Part assurance 55 €

Code AUTRES LICENCES

LAP	Assistant Pilote (dès 14 ans)	45 €	Part assurance 3 €
LES	Educateur Sportif (dès 18 ans)	45 €	Part assurance 3 €
TIM	Team Manager	45 €	Part assurance 3 €

* CASM obligatoire

LICENCES D'OFFICIELS

LICENCES OFFICIELS

LDI	Dirigeant (dès 16 ans)	35 €	Part assurance .. 3 €
OFF*	Officiel (dès 16 ans)	35 €	Part assurance .. 3 €
OML	Corps Médical (dès 18 ans)	35 €	Part assurance .. 3 €
OFS	Officiel Stagiaire (dès 14 ans)	35 €	Part assurance .. 3 €

* ATTENTION ! Ces licences ne sont accessibles que si la qualification est en cours de validité.
Pour toute information contacter votre Ligue régionale.

LICENCE TOURISME

LICENCE TOURISME

NT0		25 €
-----	--	------

LICENCES INTERNATIONALES et UNION EUROPEENNE

LICENCES HORS CHAMPIONNAT, COUPE ou TROPHÉE FIM et FIM EUROPE

FIM EUROPE

LUE	Européenne toutes disciplines	475 €	Part assurance : 125 €
-----	-------------------------------	-------	------------------------

FIM

IAT	Internationale Moto Ancienne TT	310 €	Part assurance : 77 €
INJ	Internationale Jeune - moins de 18 ans (hors Vitesse)	630 €	Part assurance : 225 €
INF	Internationale Féminine (hors Vitesse)	630 €	Part assurance : 225 €
IPS	Internationale Passager Side-car (à partir de 16 ans)	630 €	Part assurance : 225 €
IVM	Internationale Moto Ancienne	630 €	Part assurance : 225 €
INT	Internationale toutes disciplines	855 €	Part assurance : 335 €
IRT	Internationale Rallye TT	1095 €	Part assurance : 485 €